



Cofinancé par l'Union européenne

**Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA II)
Property Rights and Artisanal Diamond Development (PRADD II)**

*Stratégies d'Inclusion des Femmes dans le Secteur Extractif : Leçons
Apprises du Secteur du Diamant Artisanal*

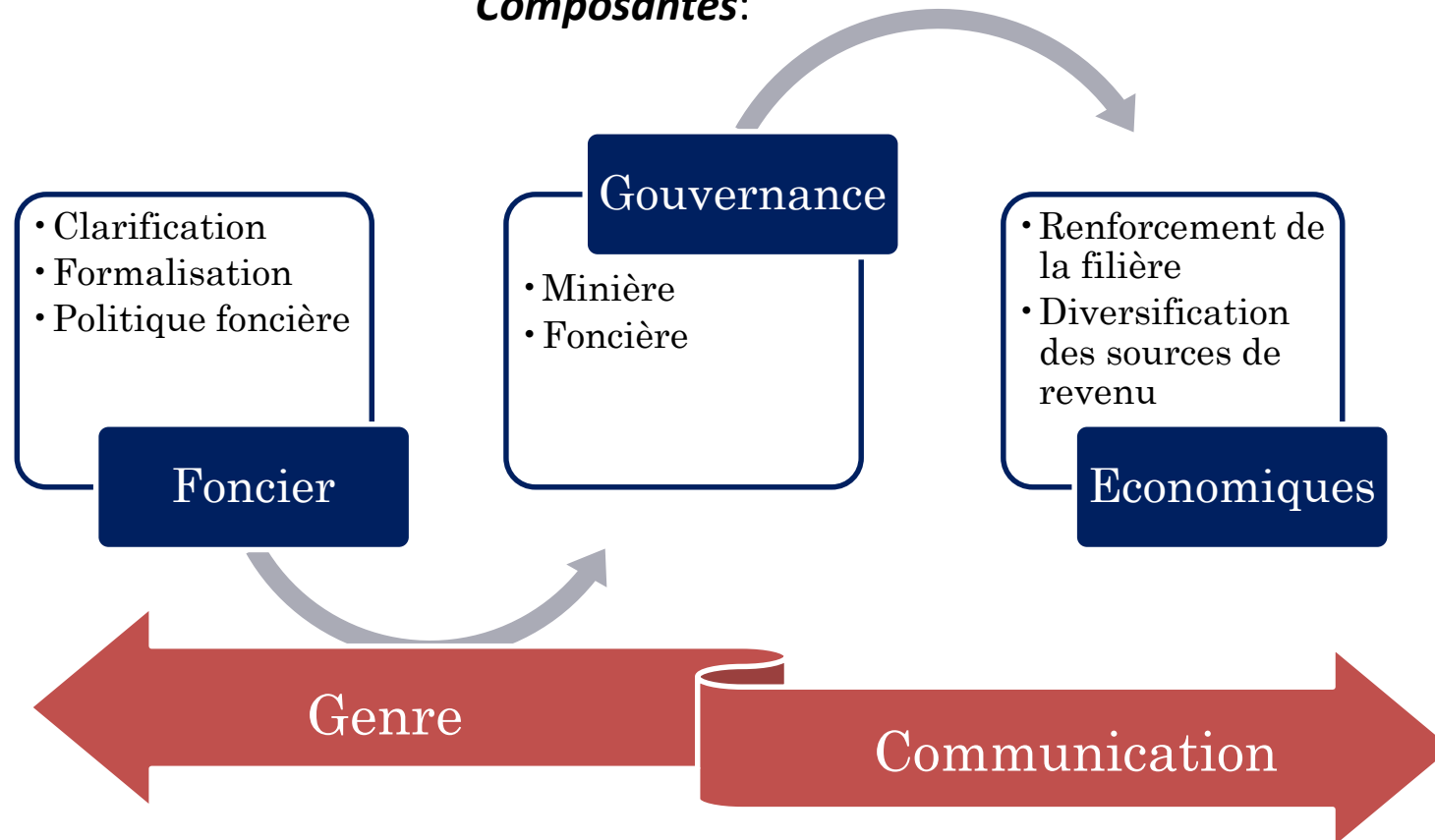
**Growth Policy Forum, Abidjan,
28 Septembre 2017**



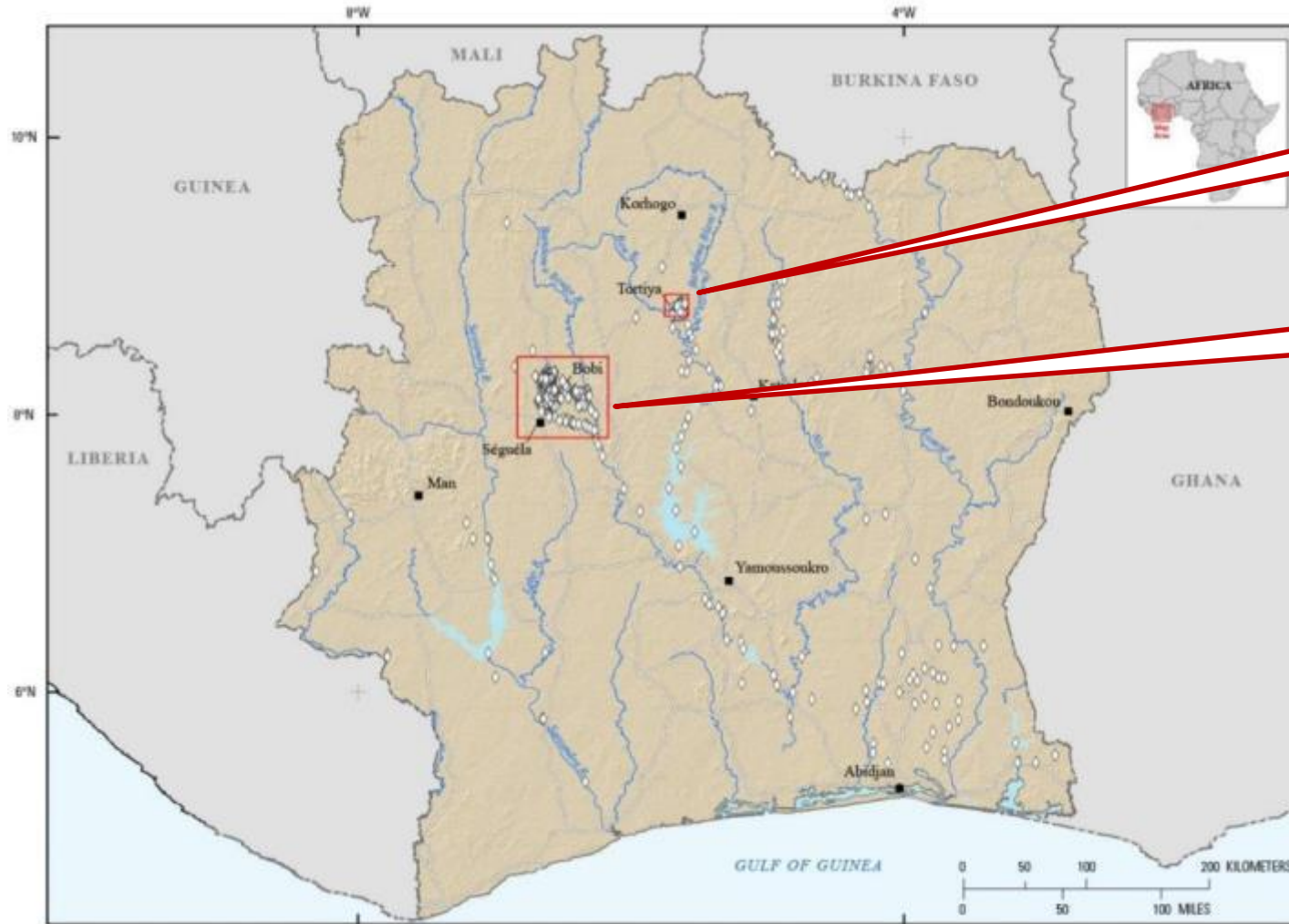
Le projet DPDDA II et l'inclusion des femmes

Objectifs : Augmenter le volume de diamant légalement exporté et améliorer les conditions de vie des communautés minières.

Composantes:



Zones d'exploitation du diamant en Côte d'Ivoire



Tortiya, Région du Hambol

Séguéla, Région du worodougou

- Pas de femmes dans l'exploitation du diamant à Séguéla, Interdit socio-culturel
- Présence des femmes à Tortiya dans l'exploitation la moins rentable = phénomène très commun à l'orpaillage



Constats préliminaires

- Rôles de genre distinct dans l'économie du diamant artisanal, besoin d'interventions visant spécifiquement les femmes
- Services complémentaires fournis par les femmes, nécessité d'intervention sur leurs capacités de production
- Influence des dynamiques foncières sur le secteur, opportunité de participation des femmes aux processus de prise de décision à travers la clarification et la formalisation foncière
- Interaction en première ligne des équipes techniques et d'encadrement miniers, agents d'alerte pour l'identification et la réponse aux inégalités / discriminations de genre



Questions initiales:



Comment inclure les perspectives des femmes (et autres groupes vulnérables) dans la planification et l'implémentation des activités?

Quel impact auront et ont les activités d'appui à la filière sur les femmes et les groupes vulnérables?

Qui assurera la veille de ces intégrations?



Stratégies du projet DPDDA II d'inclusion des femmes

- Diagnostic initial au démarrage des activités
- Analyse des options institutionnelles et réglementaires pour une égalité de genre dans la chaîne de valeur du diamant et les tenures foncières ;
- Définition d'une méthodologie de travail des équipes et partenaires pour une analyse et action à toutes les étapes d'intervention
- Partage des leçons apprises pour améliorer la prise en compte de la problématique homme femme dans le secteur minier artisanal



Actions du projet DPDDA II – équipe et partenaires



- Formation des équipes et partenaires
- Développement d'outils d'analyse et de suivi
- Appui à l'élaboration d'activités incluant les femmes



Co-financé par l'Union Européenne

DROITS DE PROPRIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT DU DIAMANT ARTISANAL II (DPDDA II)

GUIDE D'INTEGRATION DU GENRE DANS LES ACTIVITES DU PROJET DPDDA II ,COTE D'IVOIRE.



Septembre 2015

Cette publication a été soumise pour révision par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Elle a été préparée par Tetra Tech.

Actions d'inclusion du projet DPDDA II (2)



- Facilitation de l'accès aux ressources de production -
Négociation de l'octroi des terres collectives (23 groupements, 822 ménages, 1646 femmes)
- Participation aux processus de planification de l'utilisation des espaces
- Opportunité offerte par les terres déjà exploitées-
Réhabilitation (environ 13 ha)
- Renforcement des capacités techniques agricoles
– Acquisition de compétences
- Augmentation du revenu financier (bénéfice allant jusqu'à environ 600 000 CFA sur 6 mois pour un groupement)
- Renforcement des capacités d'investissement (achat de matériel non subventionné)



Actions d'inclusion du projet DPDDA II (1)



- Renforcement des capacités de gestion, communication – émergence d'un leadership ouvert

- Initiative pilote de location de matériel agricole utilisables dans l'exploitation artisanale du diamant – Inclusion indirecte dans le secteur



Opportunités et défis

- Autonomisation financière et accès aux terres améliorent la place sociale des femmes dans la communauté et dans les instances de prise de décision: ➡ exemple d'intégration d'un groupement de femmes de Tortiya dans le comité du village après avoir pu contribuer à l'électrification du village avec les fonds
- Recensement et enregistrement des femmes ➡ Intégration dans la chaîne légale
- Participation plus effective dans les instances de décisions
- Transmission des messages de sensibilisation à travers les femmes – l'adage « la nuit porte conseil » ➡ Augmentation de la visibilité et des potentiels
- Partage des bonnes pratiques / plaidoyer ➡ nécessité d'un engagement constant des acteurs





#51682536

Comment répliquer
ces stratégies à plus
grandes échelles,
autres secteurs /
régions?

Merci!

